



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95242>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-95242**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830054300217

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 25MAP09

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : marchespublics@metropoletpm.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494039716

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année -Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/09/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1- Valeur Technique 60 points 2- Prix des Travaux 40 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25MAP09 - TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DE MOURIES SUR L'ANTENNE DE LA METROPOLE TPM DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262620

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de construction d'un mur de soutènement situé chemin de Mouries sur l'Antenne de la métropole Toulon Provence Méditerranée de Six-Fours-les-Plages. Les travaux comprennent notamment : Travaux préparatoires comprenant notamment : la dépose soignée du portail et son stockage, la démolition de chaussée, la démolition du mur de clôture existant ; Terrassements généraux ; Réalisation d'une paroi micro berlinoise provisoire ; Réalisation d'une semelle de fondation ; Réalisation du mur de soutènement en béton armé coulé en place ; Réalisation d'un mur de clôture en aggro creux en porte-à-faux ; Fourniture et pose de dispositifs de drainage et réalisation de barbacanes ; Remblais ; Remise en état et réalisation d'une imprégnation gravillonnée ;

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Métropole TPM

Durée du marché (en mois) : 6

Valeur estimée (H.T.) : 586320 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 mois, y compris la période de préparation de 1 mois. Conformément aux articles 18.1.1 et 28.1 du CCAG-Travaux, une période de préparation de 1 mois est prévue à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrer cette période. Le délai d'exécution des travaux est de 5 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions

de l'article 18.2 du CCAG-Travaux. Une clause de garantie financière est appliquée conformément à l'article 10 du CCAP. Aucune variante n'est autorisée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 11 du CCAP. Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 12 du CCAP. Une clause de réexamen est définie à l'article 1.8 du RC et 3 du CCAP. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Les entreprises ont la possibilité de soumissionner individuellement ou dans les conditions énumérées à l'article 2.2 du RC. Le montant des prestations est estimé à : 586 320.00 euros H.T. Clause d'exécution à caractère social : l'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de 180 heures minimum conformément à l'article 2 du RC. Clause d'exécution à caractère environnemental : au cours de la période de préparation, le titulaire fournira un Schéma d'Organisation de Gestion et d'Enlèvement des Déchets (SOGED) exposant ses engagements conformément à l'article 2 du RC. Le mur de soutènement et le mur de clôture en porte-à-faux, y compris semelle de fondation et bandes drainantes feront l'objet d'une garantie décennale (article 15 du CCAP). Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2025